Ce sur quoi nous travaillons

LFI appuie des projets d'infrastructures à différents niveaux de maturation provenant de promoteurs publics et privés. Ces projets couvrent les secteurs de la transformation agro-alimentaire, des énergies renouvelables, des infrastructures socio-communautaires et la production industrielle. LFI Bénin intervient sur demande et va appuyer des investissements productifs sur toute l'étendue du territoire national, sur la base de leur faisabilité et de la pro activité des collectivités locales et du secteur privé.

Résultats attendus de LFI Bénin

L'objectif ultime de LFI-Bénin est la réduction de la pauvreté et la contribution à la réalisation des objectifs de développement durable. A terme:

1. les capacités des promoteurs publics et privés sont améliorées afin d'identifier et mettre en œuvre des projets d'investissements productifs et d'infrastructures de petite et moyenne taille, essentiels pour le développement économique local (DEL);
2. la capacité et l'engagement du secteur financier local sont accrus en vue du financement de projets de DEL;
3. les investissements, la création de l'emploi et les recettes propres des collectivités locales se sont accrus.

Avec qui travaillons-nous?

LFI travaille avec les promoteurs publics et privés, les institutions de financement, les investisseurs, les prestataires de services techniques, les partenaires au développement et les collectivités locales.

Le Programme LFI au Bénin

Durée du Programme: 2015 -2019

Bailleurs:
UNCDF, le Gouvernement, les communes et le secteur privé

Secteurs:
Transformation agro-alimentaire, énergie renouvelable, infrastructures marchandes, télécommunications, production industrielle.

Partenaire national de mise en œuvre:
Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Aménagement et de l'Administration du Territoire (MDGLAAT) en sa qualité de ministère leader pour l'autonomisation et le développement des collectivités locales.

Pour plus d'informations sur LFI au Bénin prière contacter:

Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des Finances Locales
Coordonnateur National de LFI Bénin
01 BP 2021 – Cotonou, Bénin
Tél: +229 21303067
Fax : +229 21303061
Email: secretariat@conafil.org
Site Web: www.conafil.org

Pour plus d'informations sur le programme global LFI ou UNCDF:

Cossoba Nanako
Chargé de Programme
Bureau du PNUD Bénin
Lot 111, Zone Résidentielle, Cotonou, Bénin
Tél: +229 21 31 30 45
Email: cossoba.nanako@uncdf.org

UNCDF

Initiative pour le Financement du Développement Economique au Bénin (LFI-Bénin)

Faciliter l'accès aux capitaux publics et privés pour les populations démunies

Transformer les idées en projets bancables

Production maraîchère dans la commune de N'dali

Aperçu

L'Initiative pour le Financement du Développement Economique au Bénin (LFI-B) est un instrument qui vise à faciliter l'accès aux capitaux d'investissement aux acteurs des secteurs public et privé (y compris les collectivités locales), en vue de financer des projets productifs d'envergure moyenne afin d'accélérer le Développement Economique Local (DEL) et améliorer les conditions de vie des populations locales.

Le programme LFI-B accompagne le développement de projets et apporte une assistance financière sous la forme de capitaux de démarrage et d'expertise technique pour mobiliser et orienter les flux des capitaux domestiques vers les investissements qui stimulent un développement économique local inclusif et durable. LFI-Bénin appuiera des investissements économiquement et financièrement viables mis en œuvre par des promoteurs publics et/ou privés et qui visent la mise en place de capacités productives et de consommations durables qui vont indure des changements positifs durables au sein des communautés locales. En outre, l'appui de LFI-B vise l'accès aux capitaux privés et de préférence aux capitaux domestiques.

Que faisons-nous?

Le programme LFI est destiné à promouvoir la croissance durable, inclusive et équitable dans les Pays les Moins Avancés (PMA) en soutenant les projets d'investissement locaux qui peuvent induire des transformations durables au sein des communautés. LFI est conçu pour faciliter l'accès aux fonds publics et privés en vue du financement de projets d'infrastructures productives de petite et moyenne envergure susceptibles d'accélérer le développement du secteur privé et des économies locales.

Le programme LFI-B est mis en œuvre à travers quatre principales composantes :

1 Appui à l'identification de projets qui permettra de financer l'identification et le designing de projets pilotes;
2 Appui à la structuration de financement permettant d'accompagner le processus de conception et d'exécution d'investissements structurants pour les économies locales;
3 Renforcement des capacités permettant aux parties prenantes publiques et privées de se former et améliorant la capacité des autorités à créer des environnements propices aux affaires;
4 Suivi et l'évaluation de l'impact.

Un groupement de femmes transformatrices du manioc en gari à Tchaourou

Comment travaillons-nous?

L'équipe du programme fournit un accompagnement méthodologique pour sélectionner et rendre bancables des investissements. En d'autres termes, des projets qui auraient pu être considérés comme non bancables sont rendus éligibles au financement bancaire grâce à un accompagnement adéquat. Les projets que le LFI accompagnera seront sélectionnés suivant les critères ci-après:

1. avoir un impact positif et durable sur les communautés locales
2. être commercialement viable pour assurer la rentabilité de l'investissement
3. porter sur les secteurs prioritaires de développement (énergie, transformation agroalimentaire, sécurité alimentaire, infrastructures de fourniture de services aux populations)

Le portefeuille de projet qui bénéficiera de l'appui de LFI permettra à terme de:

- accroître la productivité agricole et l'accès aux marchés aux producteurs, aux petites et moyennes agro-entreprises et promouvoir la sécurité alimentaire;
- accroître l'autonomisation économique des femmes et l'équité genre;
- faciliter l'accès aux facteurs de production (foncier, main d'œuvre, capitaux et technologies) et promouvoir des modèles de consommation durables;
- faciliter l'accès à des sources d'énergie propre et renouvelable;
- développer la résilience aux changements climatiques, crises et catastrophes naturelles.

Caractéristiques des projets à financer

- Le projet financé doit être susceptible de générer un retour sur investissement plus élevé et sur une période relativement longue comparé au financement bancaire classique;
- Les recettes d'exploitation doivent être de nature commerciale, suffire à couvrir les intérêts, le remboursement de la dette et rémunérer le capital;
- les biens, contrats ou les droits d'exploitation de ressources naturelles résultant de l'investissement doivent constituer une garantie pour le créancier;
- le promoteur doit être une entité légale, juridiquement et économiquement autonome avec un projet qui porte sur un "objet spécial", plutôt que sur une activité classique;
- un ratio emprunt/fonds propres adéquat: le financement recherché ne doit pas excéder 70-80 % du coût total du projet.

Le marché de bétail à Derassi dans la commune de Kalalé, qui permet à la commune de collecter des taxes pour le financement d'infrastructures communautaires